

## Pollution des zones de captage d'eau potable :

### l'agriculture implicitement accusée

Le gouvernement a publié le 28 mars sa feuille de route sur la protection des captages d'eau potable. L'objectif affiché par la ministre de l'Environnement est de sécuriser 3 000 points de captage supplémentaires.

« Cibler et agri » sont les maîtres mots de la communication ministérielle. Si l'ensemble des actions à venir doivent reposer sur une concertation, force est de constater que l'agriculture fait déjà l'objet d'un ciblage. Aucune pollution urbaine ne semble faire l'objet d'une attention particulière.

La Coordination Rurale rappelle que 8% de la SAU et 10% des agriculteurs sont concernés par une aire d'alimentation de captage. La vitrification de l'espace rural au profit des villes ne fera qu'accélérer la désertification des campagnes et la disparition de l'agriculture. **Pourtant, le centre d'information sur l'eau (C.I.EAU) indique, bel et bien, que la pollution des eaux potables a également des origines industrielles, domestiques et accidentelles. Les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologiques indiquent d'ailleurs que pour bon nombre de stations d'épuration dont l'IPTC est supérieur à 1, cela est due à diverses substances et pas seulement des pesticides, pour lesquels on constate une baisse de 10 % entre 2008 et 2020.**

Dans le cas d'une multiplication des périmètres de protection de captage, les agriculteurs pourront prétendre à une indemnisation selon les règles applicables en matière d'expropriation.

Quant aux mesures d'accompagnement telles que les MAEC et les aides à la conversion en l'agriculture biologique, elles sont souvent biaisées. Les fonds dédiés aux MAEC sont en partie captés par de multiples conseillers qui gravitent autour du sujet. L'agriculture biologique, quant à elle, souffre déjà du manque de débouchés. Sans compter que les préfets peuvent interdire certaines pratiques des exploitations bio sur les zones de captages.

La Coordination Rurale restera vigilante. La concertation promise sera-t-elle au rendez-vous ? Participerons-nous à un vrai dialogue ou devons nous écouter l'énumération de décisions déjà prises en haut-lieu ?

La question de l'eau est depuis plusieurs années, pour les politiques, le levier le plus efficace pour camoufler les attaques contre le secteur agricole. La Coordination Rurale défendra, dans ce dossier, l'ensemble des agriculteurs concernés.